

## Le classement des vins, moteur de progrès

Deux semaines après sa publication, le nouveau classement des grands crus de Saint-Emilion est parfois jugé trop peu sélectif. Cependant, partout où elles existent, les compétitions élèvent la qualité des vins, pas seulement le prix des bouteilles et des vignes.



Le classement des crus de Saint-Emilion est révisé tous les dix ans.

### Le vin

**C'**est un peu le bac pour tous ! » s'amuse le courtier bordelais Yann Jestin (Oenomédia) en commentant le nouveau classement des crus de Saint-Emilion, publié le 7 septembre par l'Institut national des appellations d'origine (Inao). Effectivement, la commission a eu l'esprit large et consensuel. D'abord en consacrant quatre premiers crus A au lieu de deux précédemment (les châteaux Pavie et Angélus rejoignant les célèbrissimes Cheval-Blanc et Ausone). Ensuite en pro-

mouvant au rang de premiers B quatre brillants sujets, Larcis-Ducasse, Canon-la-Gaffelière, La Mondotte et Valandraud, dont les deux derniers n'existaient pas il y a vingt-cinq ans. Puis en accueillant pas moins de 17 nouveaux classés. Enfin en acceptant que plusieurs ex-classés pas franchement brillants soient purement et simplement intégrés à des vignobles plus importants appartenant au même propriétaire – dont même un premier cru, Magdelaine, absorbé par Bélair-Monange. Il n'est pourtant pas sûr que cette révision du classement ne subisse pas un sort comparable à la

précédente, datant de 2006 et annulée deux ans plus tard par le tribunal administratif de Bordeaux : quelques-uns des rares recalés menacent déjà d'assigner en justice l'Inao.

Une telle fièvre témoigne d'enjeux importants. Lorsque, plus d'un siècle après le classement de 1855 qui ne consacrait que des médocs, un graves et des sauternes, Saint-Emilion créa le sien en 1959, l'appellation ajouta dans sa définition une idée neuve, celle d'être révisée tous les dix ans. « *Tous les crus qui ont été classés ont vu la valeur de leur foncier augmenter de manière sensible, explique ainsi Jean-Luc Coupet, patron de Wine Bankers et spécialiste du secteur. Parmi les promus en premiers A et B, on peut estimer une hausse de la valeur foncière de 30 % à 40 %. Pour les simples classés, la hausse est moindre ; c'est plutôt un encouragement à continuer.* »

Côté exploitation, ces promotions amplifient-elles pareillement le prix du vin ? La réponse est moins affirmative, d'abord parce que la prise en compte du prix du vin fait précisément partie des critères retenus par la commission, d'autre part parce que le marché des crus de Bordeaux traverse une mauvaise passe. Larcis-Ducasse n'a ainsi par exemple pas attendu d'être classé pour relever son tarif : il a augmenté son prix de sortie primeur (2) de... 324 % entre les millésimes 2004 et 2005 ! En revanche, la récession mondiale freine brutalement les exportations et donc limite les possibilités des crus d'augmenter encore leur tarif lors de la prochaine campagne des primeurs 2012. Et du côté des stars, l'Angélus et le Pavie, aujourd'hui plus de deux fois moins chers que leurs désormais égaux, pourront-ils les rejoindre ? « *En termes de prix et de statut, constate Jestin, Pavie et Angélus sont nettement au-dessus des premiers B et méritent à ce titre leur accession. Mais ils ne sont pas non plus dans le cercle des neuf icônes de Bordeaux : Lafite, Latour, Mouton, Margaux, Haut-Brion, Yquem, Pétrus, Ausone et Cheval-Blanc.* »

### **Emulation**

Mais l'effet le plus sensible réside dans la formidable émulation qu'un classement renouvelé comme celui de Saint-Emilion suscite. Depuis les années 1980, la plupart des crus rétrogradés ont saisi l'occasion pour se remettre en cause d'abord sur un plan qualitatif. Ainsi, Beau-Séjour Bécot et La Couspaude, déclassés pour d'obscures raisons administratives en 1986, sont devenus des modèles qualitatifs dès cette époque. Plus récemment, des crus déclassés ou menacés de l'être comme Bellevue ou Villemaurine ont impressionné par la spectaculaire progression de leurs vins. A cette aune, de véritables spécialistes de l'ascension de crus sont apparus, la palme revenant au couple formé par le « vigneron consultant » Stéphane Derenoncourt et l'administrateur de propriétés Nicolas Thienpont, qui suivent, ensemble ou séparément, nombre des grands vainqueurs du nouveau classement, comme Larcis-Ducasse et Pavie-Macquin, mais aussi Canon-la-Gaffelière et La Mondotte (Derenoncourt) ou Bellevue (Thienpont). Ascenseur pour grands crus classés, un métier qui monte !

**MICHEL BETTANE**

**ET THIERRY DESSEAUVE.**

**AVEC JEAN-FRANCIS PÉCRESSE**

*(1) Deux crus ont disparu, Cante-merle a été ajouté quelques mois après la parution du classement de 1855 et Mouton-Rothschild a été consacré premier cru en 1973.*

*(2) Tarif auquel le cru vend son vin en primeur, de 8 à 10 mois après la récolte aux négociants bordelais.*

## LE TRAVAIL PAIE !

Du choix de 18 premiers grands crus classés et 64 grands crus classés proposés par la commission du classement de Saint-Emilion, on peut tirer 3 enseignements majeurs :

■ **Le sacre du facteur humain.** Pour la première fois, le classement place le facteur humain au-dessus de tout autre critère (la réputation du terroir notamment). C'est l'extraordinaire travail effectué par les Hubert de Boüard (**Angélus, Bellevue**), Gérard Peise (**Pavie, Pavie Decesse, Monbousquet**), Jean-Luc Thunevin (**Valandraud**), Stephan Von Neiperg (**Canon la Gaffelière, La Mondotte, Clos de l'Oratoire**) qui est salué ici. Comme l'a été, bien sûr, l'œuvre d'un Pierre Lurton ou d'un Alain Vauthier, qui ont su maintenir respectivement **Cheval Blanc** et **Ausone** un cran au-dessus de tous les autres : pour ces deux premiers A, il n'y a jamais eu de suspense...

■ **La logique des marques.** En acceptant que des crus soient absorbés par d'autres sans pour autant remettre en cause leur classement, la commission est aux antipodes d'une conception fondée sur une délimitation stricte du terroir classé. On verra à coup sûr des producteurs de crus

classés racheter d'autres classés pour intégrer ces vignobles à leur marque phare. La course à la taille critique est lancée !

■ **Le travail paie.** C'est la principale morale de ce classement. Outre **Valandraud** ou **La Mondotte**, passés du néant au classement B en moins de vingt ans, beaucoup de crus ont réalisé un travail gigantesque au cours des dix dernières années pour acquérir un statut que personne n'aurait imaginé auparavant. C'est par exemple le cas de **Jean Faure**, ressuscité par l'ex-patron des surgelés Picard, Olivier Decelle, de **Fombrauge**, propulsé par l'infatigable Bernard Magrez, de **Quinault l'Enclos**, inventé par Alain Raynaud avant d'être cédé à Albert Frère et Bernard Arnault, de **Côte de Baleau** mené comme les Grandes Murailles et Clos Saint-Martin, autres classés, par la douée Sophie Fourcade, de **Ferrand** ou **Pressac**. C'est aussi la reconnaissance de succès collectifs, comme celui du quartier méconnu des Corbin, porté par les brillants **Grand Corbin Despaigne** (François Despaigne) ou **Corbin** (Annabelle Cruse-Bardinet).